DROIT DES AFFAIRES

Cybersécurité : comprendre la technique, organiser la gouvernance et le contrat

Un juriste amené à traiter des sujets de sécurité informatique se heurte vite au vocabulaire et aux arbitrages des équipes techniques : segmentation, sauvegarde, gestion des accès. Faute de repères communs, les clauses contractuelles et les politiques internes restent générales et sans effet sur le niveau de sécurité réel. Cette journée en présentiel construit ces repères. Elle présente les mécanismes techniques essentiels sans entrer dans l'administration des systèmes, puis les traduit en organisation et en documents : politique de sécurité, gouvernance, exigences imposées aux prestataires. Elle couvre le système d'information dans son ensemble et non les seules données personnelles.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise, avocats, responsables conformité, directeurs juridiques et chefs de projet travaillant avec les équipes informatiques.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrire les mécanismes techniques de protection d'un système d'information
- Dialoguer avec les équipes techniques sur les mesures de sécurité retenues
- Structurer la gouvernance de la sécurité et ses instances
- Rédiger les exigences de sécurité imposées aux prestataires
- Traduire une politique de sécurité en obligations opposables

03 Programme détaillé

M1 Repères techniques pour le juriste

- Comprendre ce que font les équipes
- Architecture du système d'information et surfaces d'exposition
- Gestion des identités des accès et des privilèges
- Sauvegardes journalisation et supervision
- Chiffrement et protection des échanges
- Principaux modes opératoires des attaquants
- À retenir : Une exigence de sécurité n'a de valeur que si elle correspond à une mesure que l'on sait vérifier.

M2 Organisation et gouvernance

- Répartir les rôles et fabriquer la preuve
- Rôles respectifs des directions métier informatique et juridique
- Politique de sécurité chartes et procédures internes
- Gestion des incidents et chaîne d'alerte
- Sensibilisation des collaborateurs et preuve de son exécution
- Plan de continuité et de reprise d'activité
- Atelier : Les participants révisent une politique de sécurité pour la rendre opposable aux salariés.

M3 Contrats et partage des responsabilités

- Imposer la sécurité aux tiers
- Exigences de sécurité dans les contrats informatiques
- Hébergement infogérance et informatique en nuage
- Audit droit de contrôle et réversibilité
- Partage des responsabilités en cas d'incident
- Assurance et couverture du risque résiduel
- Cas pratique : Rédaction du volet sécurité d'un contrat d'infogérance.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr